

## NOUVEAUTES POUR LA RENTREE 2020-2021

Afin de répondre aux obligations sanitaires émises par la Fédération et la Mairie d'Andrézieux-Bouthéon nous avons dû adapter notre fonctionnement pour ce début de saison :

- **Respect des Distances :**

Afin de respecter les 2 mètres de distance entre chaque personne, nous fonctionnerons avec des jauges par salle (35 à Pasteur et 50 à Bouthéon). Matérialisation des espaces pour chaque adhérent sur le sol de la salle.

Entrée et Sortie par des portes différentes

Port du masque obligatoire dès l'entrée dans la salle et lors des déplacements. Il pourra être retiré une fois installé à sa place.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique

Les vestiaires seront fermés

- **Nombre de cours limités**

Lors des inscriptions, les adhérents feront un premier choix de 2 cours / semaine (pour les cours classiques) et 1 cours pour les « cours Séniors ». Les adhérents pourront ensuite se positionner sur une liste d'attente pour d'autres cours s'il reste de la place. Il n'y a plus d'option.

- **Inscription par Période**

Les adhérents de toutes les communes pourront s'inscrire dès le premier jour des inscriptions le Mercredi 02 Septembre.

Venir avec le maximum de documents complétés

L'année sera divisée en 3 périodes (Sept-Déc / Janv-Mars / Avril-Juin), les personnes pouvant s'inscrire indépendamment pour chaque période.

- **Tarif :**

Lors de la première inscription règlement de la Cotisation revenant à la Fédération d'un montant de 32 € pour toute la saison à laquelle il faudra ajouter la Cotisation à la GV ANDREZIEUX payable par tiers en début de chaque période. Soit :

a. Tarif Adulte 32 € + 35 € soit 67 €,

b. Tarif « Cours Séniors » 32 € + 13 € soit 45 €

c. Tarif Jeunes : 27 € + 30 € soit 57 €

- **Matériel :**

Pas de matériel collectif à disposition. Les adhérents devront amener leur propre matériel : tapis, haltères, élastique. (Uniquement les Step et les baguettes seront à disposition).

MASQUE OBLIGATOIRE LORS LES INSCRIPTIONS